

Demande d'autorisation d'exploitation en catégorie Spécifique

MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS
Liberté
Égalité
Fraternité



A transmettre à : dsac-autorisations-drones-bf@aviation-civile.gouv.fr

Protection des données: Les données personnelles incluses dans la présente demande sont traitées par la DSAC conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données). Les données personnelles seront traitées aux fins de l'exécution, de la gestion et du suivi de la demande par la DSAC conformément à l'article 12 du règlement (UE) 2019/947 du 24 mai 2019 relatif aux règles et procédures applicables à l'exploitation des aéronefs sans équipage à bord.

Si le demandeur souhaite obtenir des informations supplémentaires concernant le traitement de ses données à caractère personnel ou exercer ses droits (par exemple, accéder à des données inexactes ou incomplètes ou les rectifier), il peut contacter la DSAC à l'adresse suivante : dsac-autorisations-drones-bf@aviation-civile.gouv.fr.

Le demandeur a le droit de déposer à tout moment une plainte concernant le traitement de ses données personnelles auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) : https://www.cnil.fr/fr

Nouvelle demande			Modification de l'autorisation d'exploitation :							
		1. Donn	ées concer	nant l'exploita	nt d'UAS					
1.1 Numéro d'enregistr	5									
1.2 Nom de l'exploitant	UAS									
1.3 Nom du dirigeant responsable										
1.4 Point de contact op Nom Téléphone Courriel										
2. Détails concernant l'opération UAS										
2.1 Date prévue de début de l'opération				2.2 Date de fin prévue						
2.3 Lieu(x) prévu(s) de l'opération			•		•					
2.4 Référence et révision de l'évaluation des risques		□SORA \	ersion [PDRA#_		autre				
2.5 Niveau d'assurance et d'intégrité (SAIL)										
2.6 Type d'opération		Vol en vue (VLOS) Vol hors vue (BVLOS)					LOS)			
2.7 Transport de marchandises dangereuse		gereuses	Oui	☐ Non	1					
2.8 Caractérisation des risques au sol	2.8.1 Zone d'explo	3.1 Zone d'exploitation								
	2.8.2 Zone adjacente									
2.9 Limite supérieure du volume d'exploitation										
2.10 Classe d'espace aérien de l'opérat envisagée		ération	□A □Autre	☐B ☐ (e, précisez	C	E	F	□G	U-space	
2.11 Niveau de risque aérien résiduel	2.11.1 Volu d'exploitati			a	-b 🔲 A	ARC-c	□ARC-0	d		
	2.11.2. Volu	ıme adjacent	☐ARC-	a 🔲 ARC-	-b 🔲 A	ARC-c	ARC-0	d		
2.12 Référence du manuel d'exploitation										
2.13 Référence du dossier de démonstration de conformité										

3. Données concernant l'UAS ou les UAS											
3.1 Constructeur			3.2 Modèle								
3.3 Type d'UAS		optère ide/VTOL autre	3.4 Dimensions caractéristiques maximales	m							
3.5 Masse au décollage	kg		3.6 Vitesse maximale	m/s (_ kt)						
3.7 Numéro de série ou, le cas immatriculation	échéant,										
3.8 Certificat de type (TC) ou r la conception, le cas échéant	apport de vérification de										
3.9 Numéro du certificat de na échéant	vigabilité (CdN), le cas										
3.10 Numéro du certificat de p cas échéant	ouissance acoustique, le										
3.11 Atténuation des effets de	l'impact au sol (M2)	Non	Oui, faible C	ui, moyenne	Oui, élevée						
3.12 Exigences techniques pou	ır le confinement	Stand	Standard Renforcé								
		4. Remarqı	ues								
Déclaration de conformité											
 Je, soussigné, déclare par la présente que l'opération UAS se conformera: A toute réglementation européenne et nationale applicable en matière de vie privée, de protection des données, de responsabilité, d'assurance, de sécurité et de protection de l'environnement; Aux exigences du règlement (UE) 2019/947; et Aux limitations et conditions définies dans l'autorisation d'exploitation fournie par l'autorité compétente. En outre, je déclare que la couverture d'assurance correspondante, si elle est exigible, sera en place à la date de début de l'opération UAS. 											
Date		Sig	nature								
JJ/MM/AAAA											

Instructions pour remplir le formulaire de demande :

Si la demande porte sur une modification d'une autorisation d'exploitation existante, indiquer son numéro et remplir les champs qui sont modifiés par rapport à la dernière autorisation d'exploitation *en italiques*.

- 1.1 Numéro d'enregistrement de l'exploitant de l'UAS conformément à l'article 14 du règlement UAS.
- 1.2 Nom de l'exploitant de l'UAS tel que déclaré lors de la procédure d'enregistrement.
- 1.3 Le nom du dirigeant responsable ou, dans le cas d'une personne physique, le nom de l'exploitant de l'UAS.
- 1.4 Coordonnées de la personne responsable de l'exploitation, chargée de répondre aux éventuelles questions opérationnelles posées par l'autorité compétente.
- 2.1 Date à laquelle l'exploitant de l'UAS prévoit de commencer l'opération.
- 2.2 Date à laquelle l'exploitant de l'UAS prévoit de mettre fin à l'opération.
- 2.3 Emplacement(s) où l'exploitant de l'UAS a l'intention de mener l'opération ou les opérations UAS. L'identification du ou des lieux doit contenir le volume d'exploitation complet et la zone tampon de risque au sol (la ligne rouge de la figure 1 cidessous).

En fonction du risque initial au sol et en l'air et de l'application des mesures d'atténuation, le ou les emplacements peuvent être "génériques "ou "spécifiques " (voir GM2 UAS.SPEC.030(2)).



Figure 1 — Volume d'exploitation et zone tampon de risque au sol

- 2.4 Sélectionnez l'une des trois options. Si la SORA est utilisée, indiquer la version. Si un PDRA est utilisé, indiquer le numéro et sa révision. En cas d'utilisation d'une méthodologie d'évaluation des risques autre que la SORA, indiquer sa référence.

 Dans ce dernier cas, l'exploitant de l'UAS doit démontrer que la méthode est conforme à l'article 11 du règlement UAS.
- 2.5 Si la méthode d'évaluation des risques utilisée est la SORA, indiquer le SAIL final de l'exploitation, sinon l'équivalent d'informations fournies par la méthode d'évaluation des risques utilisée.
- 2.6 Sélectionnez l'une des deux options.
- 2.7 Sélectionnez l'une des deux options.
- 2.8 Caractériser le risque au sol (c'est-à-dire la densité de la population survolée, exprimée en personnes par km², si elle est disponible, ou « zone de terrain contrôlée », « zone faiblement peuplée », « zone peuplée », « rassemblements de personnes ») à la fois pour la zone d'opération et pour la zone adjacente.
- 2.9 Insérer l'altitude maximale de vol, exprimée en mètres et en pieds entre parenthèses, du volume d'exploitation (en ajoutant la zone tampon de risque aérien, le cas échéant) en utilisant la référence AGL (hauteur par rapport au sol) lorsque la limite supérieure est inférieure à 150 m (492 ft), ou utiliser la référence MSL lorsque la limite supérieure est supérieure à 150 m (492 ft).
- 2.10 Sélectionnez une ou plusieurs des neuf options. Sélectionnez "Autre" si aucune des options précédentes ne s'applique (par exemple, les zones militaires).
- 2.11 Sélectionnez l'une des quatre options.
- 2.12 Indiquez les références et la révision du manuel d'exploitation. Ce document doit être joint à la demande.
- 2.13 Indiquez les références des fichiers de démonstration de la conformité de l'opération à l'évaluation des risques (SORA, ConOps). Ces documents doivent être joints à la demande.
- 3.1 Nom du constructeur de l'UAS.
- 3.2 Modèle de l'UAS tel que défini par le constructeur.
- 3.3 Sélectionnez l'une des cinq options.

- 3.4 Indiquer les dimensions maximales de l'UA en mètres, telles qu'elles sont utilisées dans l'évaluation des risques pour déterminer le risque au sol (par exemple, pour les avions : l'envergure des ailes ; pour les hélicoptères : le diamètre des rotors ; pour les multirotors : la distance maximale entre les extrémités de deux rotors opposés).
- 3.5 Indiquer la valeur maximale, et son unité, de la masse au décollage (TOM) à laquelle l'UA peut être exploité. Tous les vols doivent alors être exploités sans dépasser cette TOM. La TOM peut être différente de la MTOM définie par le fabricant de l'UAS (sans la dépasser).
- 3.6 Vitesse de croisière maximale, exprimée en m/s et en nœuds entre parenthèses, comme définie par le constructeur.
- 3.7 Numéro de série unique (SN) de l'UA défini par le constructeur conformément à la norme ANSI/CTA-2063-A-2019, Small Unmanned Aerial Systems Serial Numbers, 2019, ou l'immatriculation de l'UA le cas échéant. Dans le cas d'un UA de construction privée ou d'un UA ne portant pas de SN unique, insérer le SN unique du système d'identification à distance.
- 3.8 Inclure le numéro de certificat de type de l'AESA, ou le numéro du rapport de vérification de conception de l'UAS émis par l'AESA, le cas échéant.
- 3.9 Si l'autorité compétente exige un UAS avec un TC de l'AESA, l'UAS doit avoir un certificat de navigabilité (*Certificate of Airwothiness*).
- 3.10 Si l'autorité compétente exige un UAS avec un TC de l'AESA, l'UAS doit avoir un certificat de puissance acoustique.
- 3.11 Sélectionnez l'une des quatre options.
- 3.12 Sélectionnez l'une des deux options.
- 4 Champ de texte libre pour l'ajout de toute remarque pertinente.
- Note 1 : La section 3 peut inclure plus d'un UAS. Dans ce cas, elle doit être remplie avec les données de tous les UAS destinés à être exploités.
- Note 2 : La signature et le cachet peuvent être fournis sous forme électronique.